

EXPRESSION POLITIQUE – NOVEMBRE 2017

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet www.crepyenvalois.fr.

GROUPE BRUNO FORTIER **TEXTE DE P. FAYOLLE**

Je tenais à apporter des précisions aux Crépynoises et Crépynois sur le projet médicale de la Ville, ceci afin d'éviter tout malentendu.

Il n'y a ni doublon, ni dispersion des actions municipales sur le projet de la maison de santé. La construction d'une maison de santé pluridisciplinaire est bien à l'étude mais, en toute logique, son ouverture ne pourra se faire dans l'immédiat.

C'est la raison pour laquelle nous allons mettre à disposition des praticiens 4 cabinets médicaux à très faible loyer, au premier étage de l'espace Rameau. Nous avons obtenu l'autorisation de la CPAM, propriétaire des locaux.

Les cabinets existent déjà et répondent aux normes d'accessibilité. Il suffit d'en rafraîchir l'aspect visuel. Soyez rassurés, la Municipalité offrira la possibilité à plusieurs praticiens de consulter dans des cabinets dignes de ce nom.

Bien que transitoire, cette solution permettra aux médecins d'accueillir très rapidement leurs patients dans des espaces spacieux. Ils leur seront mis à disposition avant la fin de l'année.

Il nous reste à définir un partenariat Ville / Praticiens qui, à mon avis, devrait être établi sans difficulté.

Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT **TEXTE DE A. FOUBERT**

Le manque de médecins prévisible s'installe définitivement dans notre ville. Est-il trop tard et que faire ?

Même si ce n'est pas de la compétence du maire, j'avais, dès 2012, lancé une étude et une première concertation sur ce thème. Qui d'autre l'aurait fait ? Les professionnels de santé furent tous consultés ainsi que l'Agence Régionale de Santé (ARS). Un premier résultat tangible fut l'ouverture d'une maison médicale de garde. L'étape suivante était de mettre en place un projet de santé pour tout le Valois, pierre angulaire du futur système de soins pour notre territoire. Hélas, la nouvelle majorité a abandonné le projet, attendant passivement l'inévitable.

Le maire promet la création de 4 nouveaux cabinets de ville avant la fin de l'année. Aucune démarche ne pourra aboutir sans l'ensemble des acteurs concernés, et notamment professionnels de santé et l'ARS. La solution n'est pas qu'immobilière ni financière, ni ponctuelle comme le sauvetage provisoire de la maison médicale. Pour être durable, elle doit inclure tous les acteurs de santé, correspondre à l'attente de la population, s'autofinancer et être validée par l'ARS.

Nous pensons que cette solution existe et que ce sujet vital mérite plus de sérieux et de concertation.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J.FURET

Le mois dernier nous avons pointé le manque de place de parking en centre-ville. Mais l'autre fléau, à Crépy-en-Valois, c'est aussi celui des poids lourds. Avenue de Senlis, bien sûr, sur le boulevard V. Hugo, mais surtout rue Alfred- Sauvy. Une nouvelle route a été créée à partir de la D25 qui devait réduire le trafic car le sens de circulation y a été modifié pour les camions. Si elle permet encore aux routiers de sortir de la zone industrielle, elle ne leur permet plus d'y entrer. Les riverains excédés font signer une pétition pour faire cesser le passage des camions dans cette rue. Nous les soutenons !

Certes la police municipale a effectué pendant deux ou trois jours en octobre, avenue de Senlis, des contrôles, mais en vain. On constate que le flot inexorable des camions ne s'arrête pas puisque selon la presse, « *le géant de l'entreprise de logistique a augmenté sa superficie de 45 000 m², pour accueillir une centaine de camions supplémentaires avant la fin de l'année* ».

Pour supprimer le trafic des camions, la seule solution rationnelle, durable, c'est la déviation de notre ville et de Duvy. Au travail. Avec nous, exigez là !

Le groupe des élus de gauche du « Meilleur pour Crépy »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JEAN-PAUL LETOURNEUR

La majorité municipale reconnaît enfin, la réalité du vandalisme au quotidien dans notre cité.

Je salue l'objectivité de la tribune d'octobre de Mme Wolski sur le sujet. La détérioration volontaire de biens publics à répétition est intolérable. Il convient de préciser que, le City stade saccagé, a été offert à notre ville, par le Conseil départemental.

La résidence des gens du voyage, construite à grands frais, avec de l'Argent public vient de subir le même sort. Pour ma part, je n'oublie pas les incendies criminels des 20 dernières années, dont une broserie industrielle, deux entrepôts, la salle du Conseil municipal, deux véhicules du poste de police et, plus récemment du gymnase Nerval.

Durant mon 1er mandat de Conseiller municipal ; 1995/2001, l'insécurité était un sujet tabou, à la Mairie. **Mes collègues unanimes, toutes tendances confondues**, animés d'une mauvaise foi sans limite, s'exclamaient que la ville était calme et que, l'insécurité était mon fonds de commerce et celui du Front National, à chacune de mes interventions sur la question.

Notre société récolte depuis 1968, avec son fameux slogan « Il est interdit d'interdire », les fruits amers de la tolérance et de l'impunité. Pour combien de temps encore ?

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Chers Crépynois, enfin une bonne nouvelle, c'est la dernière fois que vous allez payer votre taxe d'habitation avec une augmentation de quelques dizaines d'euros ; en effet, à partir de l'an prochain, cette taxe sera réduite de 30% pour la grande majorité des Crépynois et ce ne sera pas grâce à notre

Maire, Mr Fortier qui a toujours été contre cette diminution, mais à Mr Macron notre Président récemment élu .

Je vous rappelle que nous étions les seules, lors de la campagne des municipales de 2014 à proposer cette réduction de la taxe d'habitation, nous étions contre cet impôt injuste !

L'état a prévu de compenser cette diminution de ressource pour la ville, à condition de présenter un plan d'économie équivalent ; dans le but d'être constructif, nous allons donc Mr le Maire , vous proposer une piste d'économie facile à réaliser.

Votre indemnité, ainsi que celle de vos adjoints et de votre Directeur de cabinet (toujours aussi absent de son poste), coûtent plus de 1,5 millions d'euros sur la mandature ; nous vous proposons donc de réduire tout cela de moitié et vous aurez ainsi déjà trouvé 750.000 euros d'économie sans effort et sans pénaliser les Crépynois.

A bon entendeur...

Michel Houllier (groupe En avant pour Crépy-en-Valois)